



Projet financé par
l'Union européenne

PROJET EUROMED JUSTICE II



GROUPE DE TRAVAIL 1 ACCÈS À LA JUSTICE ET AIDE LÉGALE

3^e réunion sur :
« Accès à la justice pour les groupes les plus vulnérables : une
priorité qui doit être améliorée »

Bruxelles, les 25 et 26 mai 2009

ORDRE DU JOUR

Dimanche 24 mai 2009

20h30–22h00 Dîner de bienvenue pour les représentants des pays MEDA

Lundi 25 mai 2009

08h45–09h00 Enregistrement des participants.

09h00–09h30 Discours d'ouverture.

Alain BOURLET, Président du Comité de Direction du SPF Justice (BE)

Anna ABARIOTOU, Chef d'Unité faisant fonction, EuropeAid Office de coopération, Commission européenne, Bruxelles (BE)

Andrés SALCEDO VELASCO, Magistrat, Chef de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du Projet EuroMed Justice II, Barcelone (ES)

09h30–09h45 Présentation du cadre général de cette composante, des principales questions proposées pour la discussion, du programme de travail et de la méthodologie à suivre pendant la réunion.

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Magistrat, Responsable de formation, Projet EuroMed Justice II, Barcelone (ES)

09h45- 10h00 Présentation des participants.

10h00-10h45 1^{er} exposé sur « L'accès à la justice pour les mineurs, les femmes, les handicapés mentaux, les victimes, les immigrants, les personnes à faibles revenus, etc. L'approche internationale. »

Timothy LEMAY, Chef Gouvernance, Sécurité humaine et Etat de droit, Division des opérations, Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD).

10h45-11h00 Pause café

11h00-11h45 2^e exposé sur « Instruments juridiques et pratiques internationaux pour améliorer l'accès à la justice des groupes les plus vulnérables. »

Julien LHUILLIER (FR), Expert scientifique de la Commission Européenne pour l'Efficacité de la Justice (CEPEJ), Conseil de l'Europe, Strasbourg (FR). Institut de criminologie et de droit pénal (ICDP), Lausanne (CH).

11h45-13h00 Présentation de la situation actuelle dans ce domaine dans chaque pays par les représentants respectifs des pays MEDA.

13h00-14h00 Déjeuner

14h00-15h30 Discussion sur les exposés des représentants des pays MEDA et des experts internationaux. Approche comparative internationale et débat sur les questions envoyées à l'avance aux participants.

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS

15h30-16h00 Pause café

16h00–17h30 Discussion sur les exposés des représentants des pays MEDA et des experts internationaux. Approche comparative internationale et débat sur les questions envoyées à l'avance aux participants (*suite*)

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS

Fin de la première journée

Mardi 26 mai 2009

09h00–10h30 Débat. Principales lacunes identifiées dans ce domaine qu'il s'agit de combler dans la région euro-méditerranéenne concernée par le projet.

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS

Andrés SALCEDO VELASCO

10h30–10h45 Pause café

10h45–12h00 Débat. Propositions spécifiques en vue d'améliorer l'accès à la justice pour les groupes les plus vulnérables dans la région MEDA.

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS

12h00-13h00 Débat. Discussion sur les recommandations et activités de formation à adopter.

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS

13h00-14h00 Déjeuner

14h00-15h30 Présentation aux participants des conclusions, recommandations et contributions rattachées aux activités. Une première approche du document d'orientation à produire par ce groupe de travail.

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS

15h30-16h00 Pause café

16h00-17h30 Adoption des conclusions, recommandations et contributions rattachées aux activités.

17h30-17h45 Clôture.

Fin de la réunion

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Présentation

Cette réunion se situe dans le cadre de la première composante du projet : Accès à la justice et aide légale. Au cours de cette troisième réunion consacrée au thème de « L'accès à la justice pour les groupes les plus vulnérables : une priorité qui doit être améliorée », nous souhaitons partager l'avis des experts internationaux et l'approche qu'ont les participants de ce thème à partir de leur propre perspective et de leurs compétences respectives. Grâce à une discussion approfondie et détaillée, nous connaissons la situation actuelle des questions faisant l'objet du débat, notamment : la réglementation interne en la matière dans les pays MEDA, avec une mention spéciale du droit constitutionnel, la situation actuelle dans ce domaine dans les pays MEDA, les lacunes les plus fréquentes observées dans le travail au quotidien dans ce domaine, la perception qu'ont la société civile et les ONG par rapport à ce point, les tendances législatives, etc. Ainsi, nous saurons quels sont les besoins et les priorités à couvrir par les activités de formation et visites d'études. Nous définirons aussi comment mieux cibler les séminaires de cette composante et quels sont les principaux éléments et questions à prendre en compte afin d'atteindre les objectifs de ce projet. Nos discussions porteront aussi sur les résultats attendus en la matière et sur les dates et lieux des activités. En outre, on adoptera un certain nombre de recommandations rattachées à ce thème et on entamera une discussion sur l'élaboration du document final qui est le résultat à produire par le groupe de travail, à savoir le texte des Conclusions.

Les recommandations formulées durant les 4 réunions de ce groupe de travail seront présentées à la Conférence régionale en 2009.

Méthode de travail

Le point de départ est que tous les participants soient conscients du fait qu'ils sont les principaux acteurs du groupe de travail et, qu'à ce titre, ils doivent fournir les informations requises et coopérer à la définition de la stratégie et des objectifs à atteindre à travers ce projet.

Nous attendons des experts qui participeront à ce groupe de travail qu'ils aient une connaissance approfondie des thèmes à l'ordre du jour et qu'ils brossent un tableau détaillé de la situation actuelle dans leurs pays respectifs. Nous souhaitons aussi qu'ils se préparent à l'avance pour la discussion afin d'obtenir les résultats les plus fructueux possibles. Dans ce contexte et afin de garantir une bonne préparation, l'Equipe chargée du projet fournira aux participants, au moins deux semaines avant la date de la réunion, la Note de synthèse et les questions à aborder. Néanmoins, les participants peuvent bien entendu proposer tout autre sujet qu'ils estiment intéressant pour la discussion.

Comme le groupe de travail ne se réunit que pendant 2 jours, la préparation préalable des experts est plus que souhaitable pour atteindre les objectifs fixés dans un délai aussi court.

Experts

Les experts devront avoir le profil requis, posséder une grande connaissance et avoir une vision globale du sujet traité, et doivent être disposés à livrer une contribution effective aux travaux de leur groupe de travail. Ceci implique non seulement que leur pays d'origine les autorise à disposer de suffisamment de temps pour participer aux quatre réunions prévues pour chaque composante du projet, mais plus particulièrement qu'entre deux réunions ils disposent de suffisamment de temps pour continuer à travailler ensemble et avec l'équipe chargée du projet, de manière virtuelle à travers le site Internet du projet et/ou par d'autres moyens (courriels, etc.), de façon à permettre la continuité des travaux et un échange d'informations, documentation et idées.

La qualité des experts proposés représente la principale garantie de voir les efforts que nous déploierons ensemble au cours des réunions des groupes de travail déboucher sur une bonne analyse et un diagnostic exact de la situation dans chaque composante, et sur un échange d'informations à la fois utiles, fiables et précises. Ceci contribuera sans nul doute à ce que chaque groupe de travail formule une série de propositions d'action.

Résultats attendus du Groupe de travail 1

1. Définir l'approche générale des questions à débattre de la part des experts internationaux et des pays MEDA.
2. Connaître la situation actuelle de l'accès à la justice et aide légale dans chaque PM.
3. Discuter de manière spécifique de la façon dont les travaux du groupe de travail pourraient contribuer à atteindre les principaux objectifs du projet : a) accélérer les procédures d'accès, le traitement des affaires et l'instruction des demandes reçues ; b) promouvoir un échange d'expériences parmi les pays méditerranéens et l'UE sur les méthodes utilisées pour informer de leurs droits les personnes impliquées dans des poursuites judiciaires ; c) soutenir le recours à des modes alternatifs de résolution des conflits tels que la médiation ou d'autres méthodes de ce genre, et la désignation d'un juge de paix ; d) contribuer à faire progresser les réformes législatives destinées à assurer le plein respect des droits de l'Homme, en particulier le droit à la défense ; e) aider à mettre en place des systèmes qui offriront la possibilité de conseiller gratuitement les membres des groupes de personnes à faibles revenus ; f) faciliter l'échange de vues et d'expériences par rapport à des questions rattachées à la discrimination envers les femmes.
4. Définir la meilleure façon de cibler les activités futures qui seront déployées dans le cadre de cette composante (et les principaux éléments et questions à prendre en compte pour atteindre les objectifs du projet).
5. Créer une liste provisoire des recommandations éventuelles qui pourraient être développées dans la région euro-méditerranéenne par rapport à cette composante.
6. Amorcer une discussion sur l'élaboration du Document d'orientation.

Résultats pratiques et spécifiques attendus de cette 3^e réunion de ce groupe de travail

1. Améliorer la connaissance du cadre juridique international afin de promouvoir et d'améliorer l'accès à la justice pour les groupes les plus vulnérables.
2. Identifier les principaux obstacles à éliminer dans l'optique des participants en vue de garantir un accès effectif à la justice aux groupes les plus vulnérables.
3. Partager les différentes expériences du travail quotidien qui contribuent à faciliter l'accès à la justice pour les groupes les plus vulnérables.
4. Explorer la possibilité d'élaborer des propositions pratiques communes afin d'améliorer l'accès à la justice pour les groupes les plus vulnérables dans une optique euro-méditerranéenne.
5. Sensibiliser les participants à l'importance de la formation. A cet égard, débattre des activités de formation à développer sur les questions abordées par cette réunion du groupe de travail.

Documentation

Une liste de la documentation de base sera discutée et remise par l'Equipe chargée du projet au moins deux semaines avant la réunion du Groupe de travail :

- Calendrier des réunions des groupes de travail
- Documentation internationale pertinente en la matière produite par l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, les Nations unies, etc.
- Autres documents, le cas échéant, ceux fournis par les représentants des pays MEDA.
- Bibliographie

Langues de travail

Cette réunion se déroulera en français, en anglais et en arabe, avec interprétation simultanée.

Lieu où se tiendra la réunion et logement des participants



**Les participants MEDA
seront logés à :**

**Hôtel MARTIN'S CENTRAL
PARK
Boulevard Charlemagne, 80
B-1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 230 85 55**

**où se tiendra également la
réunion**